



Ville de
CABANNES
Volat fama per orbem



LA PRIMEUR DE **CABANNES**

N°10 **Hiver** 2026



DOSSIER SPÉCIAL

**Une fin d'année festive
au cœur de Cabannes**
- P04

**Travaux de la place :
une première étape réussie**
- P15



Sommaire

03

Le mot du Maire

15

Dossier spécialTravaux de la place :
une première étape réussie

23

Brèves

27

Infos pratiques

Mairie de Cabannes
Hôtel de Ville, 13440 CABANNES
Tél : 04 90 90 40 40

Directeur de la publication
Gilles MOURGUES
Éditeur
Mairie de Cabannes

04

À la Une

Une fin d'année festive au cœur de Cabannes

19

Actualités

06

Cabannes à votre service

22

Programme des festivités à venir

25

Tribune libre

26

État civil

28

Agenda

Tirage - 2500 ex.

Impression

Edifac Châteaurenard - papier issu des forêts gérées durablement avec encres végétales

Dépôt légal - janvier 2009

Parution - Magazine n°10 - 2026



L'année 2025 s'est achevée et l'hiver s'est installé sur notre beau village. Cette saison pourrait inviter au ralentissement ; elle est au contraire, à Cabannes, synonyme de dynamisme et de projets. À la lecture de ce dixième numéro de *La Primeur de Cabannes*, vous le constaterez : l'actualité municipale demeure dense, vivante et tournée vers l'avenir.

Ce numéro fait la part belle aux nombreux travaux qui transforment et embellissent notre cadre de vie. La place de la mairie, tout d'abord, dont le réaménagement intègre des efforts ambitieux de désimperméabilisation, essentiels pour une commune plus résiliente et plus respectueuse de son environnement vers une transition écologique durable.

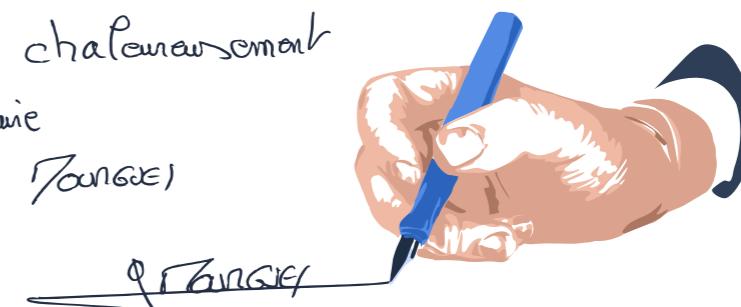
Vous découvrirez également les modalités de financement de ces projets, rendus possibles grâce à des aides publiques d'un niveau inédit, et jouant un véritable effet de levier pour l'économie locale. Vous apprécierez le nouveau parc de stationnement, les larges terrasses, les enrobés aux couleurs différenciées – noir et ocre – permettant désormais de mieux distinguer les usages et d'améliorer le quotidien de chacun. La végétalisation occupe aussi une place centrale, avec une grande richesse et une forte diversité de plantations, tandis que le réaménagement du boulevard Saint-Michel se poursuit et s'achèvera au mois de mars. Bien d'autres réalisations communales viennent compléter ce panorama d'une commune qui bouge et qui respire.

Cette dynamique se retrouve également dans le développement de nos commerces de proximité, avec l'arrivée prochaine d'une pâtisserie et l'ouverture d'Optic 2000, signes d'un centre-village attractif et vivant. Comme dans chaque numéro, vous retrouverez enfin le programme des manifestations à venir, afin que vous ne manquiez aucun rendez-vous et que vous puissiez profiter pleinement de l'offre culturelle et de loisirs proposée à Cabannes.

Pour finir, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères. Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et projets heureux, pour vous et vos proches. Puisse-t-elle continuer à renforcer les liens qui nous unissent et à faire de Cabannes un village solidaire, accueillant et tourné vers l'avenir.

Très belle année 2026 à toutes et à tous !

Très chaleureusement
de l'aire
Gilles MOURGUES





Une fin d'année festive au cœur de Cabannes

Danse, traditions et marché de Noël ont rythmé la vie communale

En cette fin d'année, Cabannes a vécu plusieurs temps forts fédérateurs. Festival de danse, marché de Noël et animations associatives ont contribué à faire vivre le village et à rassembler les habitants autour de moments conviviaux et culturels.

La fin de l'année a été marquée à Cabannes par une programmation festive riche et variée, témoignant du dynamisme culturel et associatif de la commune. Ces rendez-vous ont permis de rassembler habitants et visiteurs autour de moments de partage, au cœur du village.

La danse sous toutes ses expressions

Le 15 novembre s'est tenue la deuxième édition du festival de danse À Corps Parfait. Cet événement a une nouvelle fois rencontré un vif succès, réunissant passionnés et curieux autour d'un programme électique. Tout au long de la soirée, le public a pu découvrir ou redécouvrir de

nombreuses disciplines : rock, salsa, danse africaine, orientale, flamenco, country, breakdance, hip-hop, modern jazz ou encore zumba. Dans une ambiance conviviale, les démonstrations ont alterné avec des initiations accessibles à tous.

La clôture du festival a été assurée par des compagnies professionnelles de renom. Les troupes Essential Training (hip-hop), Evolves et Alchimie Project (danse contemporaine) ont proposé des prestations de grande qualité, mêlant exigence artistique, émotion et virtuosité.

Cette seconde édition confirme l'ancrage de cet événement dans la vie culturelle locale, avec une troisième édition d'ores et déjà envisagée pour fin 2026.



Les associations au rendez-vous des festivités

Les associations cabannaises ont également contribué à l'animation de cette fin d'année. Energy Fun Music a organisé une journée Halloween le 26 octobre, ainsi que les concours de dessins lors du marché de Noël. L'association Li Recouleto a proposé sa traditionnelle veillée calendaire le 22 novembre, mêlant chants, danses et musiques provençales. Le grand loto de Noël des vétérans du football s'est quant à lui tenu le 5 décembre, rassemblant un grand nombre de personnes au centre socio-culturel. Enfin, les Saute-Rigoles ont perpétué leur traditionnel réveillon du jour de l'an, un rendez-vous festif immanquable pour bien clôturer l'année 2025 !

Deux journées festives au cœur du village

Les 6 et 7 décembre, la place du village a accueilli le traditionnel marché de Noël, offrant un cadre festif et chaleureux. Chalets, carrousel, patinoire et animations musicales ont rythmé le week-end. Le samedi a notamment été marqué par l'arrivée du Père Noël, la parade des voitures illuminées et le feu d'artifice, avant une ouverture nocturne de la patinoire rythmée par le set de DJ Blass. Le dimanche, la ferme pédagogique, les animations pour enfants et le concert gospel à l'église Sainte-Madeleine sont venus clôturer ces deux journées très fréquentées.

Ces événements illustrent l'attachement de la commune à proposer des temps forts accessibles, fédérateurs et porteurs de lien social.





Cabannes... à votre service !

Retrouvez toutes les nouveautés des services de votre mairie

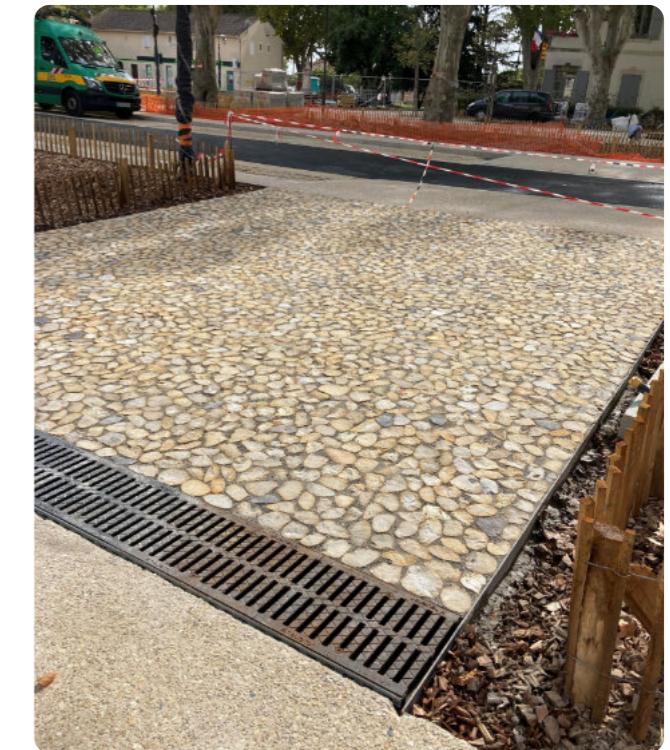
Services techniques

Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales

À la suite des intempéries survenues le 21 septembre dernier, les équipes mobilisées sur le chantier de la place de la mairie ont procédé à des améliorations des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales.

Les services municipaux et les prestataires sont intervenus avec réactivité afin de renforcer le système existant et de limiter les risques lors de futurs épisodes pluvieux. Plusieurs aménagements ont ainsi été réalisés, avec la création d'exutoires supplémentaires, l'installation d'un nouveau caniveau au nord de la place, ainsi que la pose d'une nouvelle grille d'évacuation devant l'agence MMA. Une grille complémentaire a également été ajoutée devant le bureau de tabac.

Ces interventions visent à améliorer durablement la gestion des eaux de pluie et à renforcer la sécurité et le confort des usagers de la place.



Rétablissement progressif de l'éclairage public

Les perturbations de l'éclairage public que nous avons pu rencontrer sont liées aux travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité. Ces interventions répondent à plusieurs objectifs : améliorer le confort visuel, remplacer un réseau devenu vétuste et remettre l'ensemble des installations aux normes afin d'en assurer la pérennité.

Dès le début du chantier, les équipes mobilisées ont priorisé la desserte des habitations et des équipements publics, afin de limiter au maximum l'impact des coupures pour les habitants. Cette phase étant désormais achevée, les interventions se concentrent pleinement sur le rétablissement de l'éclairage public.

Chaque secteur concerné nécessite la création d'un réseau d'alimentation indépendant, ce qui implique des opérations techniques successives. Malgré cette complexité, la remise en service de l'éclairage public constituait la priorité des équipes, toutes mobilisées pour un retour à une situation normale dans les meilleurs délais.



Grands travaux

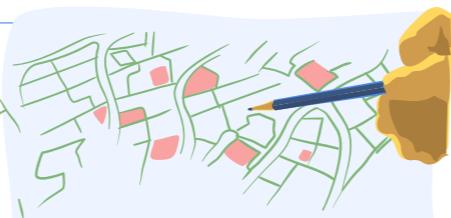
Maison Vilhet: un patrimoine préservé durant les travaux

Dans le cadre du réaménagement du boulevard Saint-Michel, la partie la plus récente de la Maison Vilhet (sans valeur patrimoniale) a été démolie. Cette intervention permet ainsi l'élargissement du trottoir, une entrée plus sécurisée et adoucie vers la rue des Prés, ainsi que la mise en valeur du charme originel de la bâtisse.

Le portail monumental en pierre de taille, accompagné de ses éléments de ferronnerie, sera conservé, restauré et déplacé afin de retrouver une fonction adaptée.



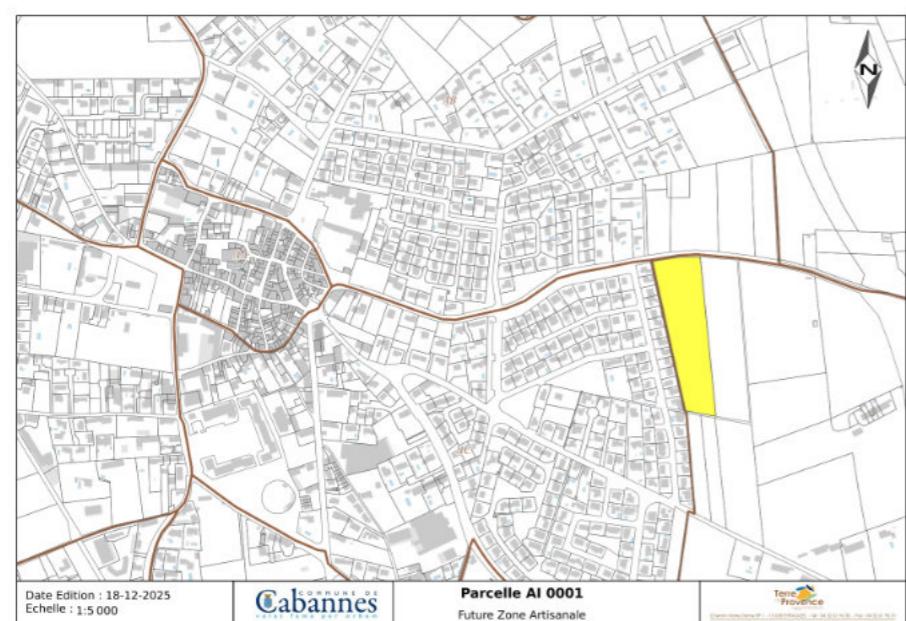
Par ailleurs, les murs d'enceinte le long de la rue des Prés ont été sécurisés : les appendices et cabanons de fortune ont été déconstruits et les murs reconstruits avec un angle arrondi. Cette configuration ouvre le champ de vision vers le boulevard Saint-Michel et la place centrale, améliorant ainsi la lisibilité et la qualité de l'espace public.



Urbanisme

Une nouvelle étape pour la zone artisanale

La commune de Cabannes engage une procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre l'aménagement d'une future zone artisanale. Le Maire a signé fin décembre l'arrêté de prescription qui lance officiellement cette démarche. Les pièces réglementaires (règlement, zonage, OAP...) seront ensuite transmises pour validation par les autorités compétentes.



Le projet prévoit environ 14 lots d'une surface moyenne de 500 m², exclusivement destinés à l'accueil d'artisans. La possibilité de regrouper deux lots pourra être étudiée au cas par cas.

Cette zone sera située à la sortie du village sur le chemin du Réal. Le terrain, désormais propriété de Terre de Provence, fera l'objet d'un Permis d'Aménager. Celui-ci devrait être déposé au printemps 2026, compte tenu du calendrier de la procédure en cours. Ce permis précisera l'organisation du site, les surfaces autorisées ainsi que les règles d'implantation.

Citoyenneté

Répartition des administrés entre les bureaux de vote

Bureau de vote - Centre socio culturel - Place du 8 mai 1945

BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4
<p>Avenue Paule Clerc Chemin des 7 Salmées Chemin de la Carita Chemin du Jardinier Chemin du Mas de la poule Chemin de l'Aubade Chemin du Devens Chemin de la Madeleine Hameau de la Carita Impasse des Jardins Impasse André Clerc Impasse Andréa Imbert Impasse du Docteur Audry Impasse Hilaire Imbert Impasse du Soleil Impasse de l'Ingénieur Impasse du Poète Impasse Montagnani Résidence de la Durance Route d'Avignon Route de Noves Lot le Devens Lot les Flamants roses Lot le Hameau des Lavandes Lot Hameau des Romarin Lot le Pavillon Lot le Clos des Félibres</p>	<p>Avenue Clotilde Parisot Avenue de Verdun Avenue de Saint-Andiol Boulevard Laurent Dauphin Boulevard de Provence Boulevard Saint-Michel Chemin de l'Anelier Chemin de l'Agoutadou Chemin du Rabais Grand Chemin du Barrié Grand Rue Impasse de la Fabrique Impasse de l'Ancien Stade Impasse du Carré rond Impasse des Abeilles Lotissement Michel Autard Lotissement le Barrié Place du 8 mai 1945 Place du Lavori Place de la Mairie Place des Poilus Rue Adolphe Dumas Rue de l'Ancienne Mairie Rue Balise Rue Blache Rue des Bourgades Rue du Dauphin Rue de l'Eglise Rue Eucher Ferrier Rue de l'Horloge Rue Léopold Vidau Rue des Prés Rue des Ecoles Rue du Moulin Route de Verquières Traverse du Moulin</p>	<p>Avenue Alphonse Daudet Avenue Frédéric Mistral Avenue Jean Moulin Avenue Louis Pasteur Avenue Paul Cézanne Avenue des Vergers Chemin du Réal Chemin de la Levée Chemin de Prentegarde Chemin des Lacs Chemin des Courses Chemin du Mas de l'Air Impasse des Abricotiers Lot les Castors Lot Lapeyre Le Jas Lot le Mazet Lot la Rolette Lot Campagne Eole Rue des Pêchers Rue des Peupliers Rue des Poiriers Rue des Pommiers Rue des Acacias</p>	<p>Avenue des Genêts d'Or Avenue des Oliviers Avenue des Tamaris Chemin de la Glacière Chemin des Parties Chemin de Saint-Roch Chemin Vieux de St Andiol Chemin du Romanil Chemin de Brasse Chemin de Saint-Henri Chemin du Mas de Rolland Chemin du Mas des Marteaux Chemin du Mas Saint-Sauveur Impasse de l'Auriol Impasse du Souvenir Lot le Clos du Mazet Lot la Durance Lot la Plaine Lot les Prés St Roch Lot la Plaine Lot le Michel-Ange Lot la Pommeraie Lot du Pré de Marion Lot Clos St Roch Lot les Bruyères Lot Lou Souleu Route de Cavaillon Route de St-Andiol</p>

Votre procuration de vote désormais possible en ligne

Les électeurs titulaires d'une carte nationale d'identité électronique (CNIE) et d'une identité numérique certifiée peuvent désormais établir ou résilier une procuration de vote entièrement en ligne. Cette évolution concerne toutes les élections, y compris les municipales, et s'appuie sur un dispositif d'identification numérique sécurisé permettant d'éviter tout déplacement en gendarmerie ou en commissariat.

Pour les personnes ne disposant pas encore d'une identité numérique certifiée, la procédure en ligne via le téléservice Maprocuration reste possible, mais nécessite toujours une validation sur place auprès des forces de l'ordre.

Cette modernisation vise à simplifier les démarches tout en garantissant la sécurité des procurations.

À la suite du récent changement d'adressage, vous retrouverez ci-dessous la liste des rues et leur répartition entre les différents bureaux de vote de la commune.



Séniors



Goûter des aînés 2026

Le CCAS de Cabannes organisera le goûter des aînés le jeudi 26 février 2026 à partir de 14h30 au centre socio-culturel Gabriel Chaîne. Cet événement, réservé aux habitants de 70 ans et plus, constitue un temps fort de la vie locale, placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Au programme, le spectacle de cabaret Plumes et Paillettes accompagné d'une animation musicale viendra égayer l'après-midi, avant de laisser place à un goûter offert aux participants. Ce rendez-vous est l'occasion pour les seniors de se retrouver, d'échanger et de profiter ensemble d'un moment festif.

Les inscriptions sont ouvertes auprès du CCAS au 04 90 90 40 49 et doivent être effectuées avant le vendredi 20 février 2026 à midi.

Tourisme

Bilan et perspectives du tourisme à Cabannes

La saison estivale 2025 confirme une fréquentation touristique assez stable par rapport à 2024, avec plus de 16 000 nuitées déclarées. Ces données fournies par Terre de Provence Agglomération permettent de suivre l'évolution du tourisme local et d'adapter les actions de valorisation.

La taxe de séjour joue un rôle central dans le financement des initiatives touristiques. En 2025, elle a permis la participation de notre Office de Tourisme Intercommunal à trois salons réputés (Paris, Lyon, Altstätten), l'édition de sets de table pour les restaurants, la publication d'un publireportage dans le magazine Échappées, ainsi que la réalisation de vidéos par Clo&Clem. La taxe a aussi soutenu l'organisation des rencontres des professionnels du tourisme le 3 avril dernier à Graveson.

Des goodies viendront compléter ces actions pour renforcer l'image du territoire. À Cabannes, l'offre d'hébergement repose principalement sur des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes, contribuant à répondre aux attentes des visiteurs et à soutenir l'économie locale.



Économie

Mon Projet de Boutique : une pâtisserie-chocolaterie à l'Oustau de Séraphine

La commune s'est engagée dans le dispositif régional «Mon Projet de Boutique» pour favoriser l'installation de nouveaux commerces en centre-ville. Porté par Initiative Sud avec le soutien de la Région Sud, Bpifrance et Terre de Provence Agglomération, ce programme accompagne les porteurs de projets et facilite l'occupation de locaux vacants.



Après une consultation citoyenne et huit semaines de candidatures, les dossiers ont été étudiés par un comité technique puis par un comité de sélection. Les lauréats bénéficient d'un appui complet: plan de financement, aménagement du local et installation sur un bail 3-6-9.

Un opticien installé à Cabannes

La vie commerciale cabannaise s'est encore enrichie avec l'ouverture début octobre d'un magasin Optic 2000 au 9, impasse des Abeilles, à proximité d'Intermarché.

Fort de 30 ans d'expérience et d'une autre boutique située à Villeneuve-lès-Avignon depuis 11 ans, Manu et son équipe se sont implantés à Cabannes avec la volonté de participer à la revitalisation du commerce local et de proposer un service complet sur place. L'accueil enthousiaste que lui ont réservé les habitants a confirmé la pertinence de cette installation.

Le magasin propose un large choix de montures optiques et solaires, des lentilles avec adaptation personnalisée, ainsi que des solutions adaptatives en cas de basse vision (glaucome, DMLA...). Des examens de vue sont réalisés avec ou sans rendez-vous. Chaque mercredi, un audioprothésiste assure les bilans auditifs et l'appareillage sur rendez-vous.



À l'issue de ce processus, Cabannes accueillera bientôt une pâtisserie-chocolaterie à l'Oustau de Séraphine, ancien bâtiment de la Caisse d'Épargne ayant récemment accueilli l'enseigne « O 4'Saisons ». La lauréate, Justine Berger, originaire de Châteaurenard, possède un solide parcours: trois diplômes, des expériences à Lyon, Turin, Romans-sur-Isère et trois années au domaine de Baumanière comme Cheffe chocolatière. Souhaitant partager son savoir-faire, elle a choisi Cabannes pour ouvrir son enseigne: CRAPULE.



Cette implantation témoigne de la volonté de la commune de soutenir le commerce de proximité et de renforcer l'attractivité du centre-ville. Les Cabannais pourront bientôt profiter d'un nouvel espace gourmand !



L'enseigne met en avant un compromis qualité-prix accessible et des équipements adaptés à la pratique sportive.

Le magasin est agréé toutes mutuelles et dispose d'un parking gratuit devant l'entrée. L'équipe, composée de trois collaborateurs et du responsable (au centre de la photo), vous accueille du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

Culture

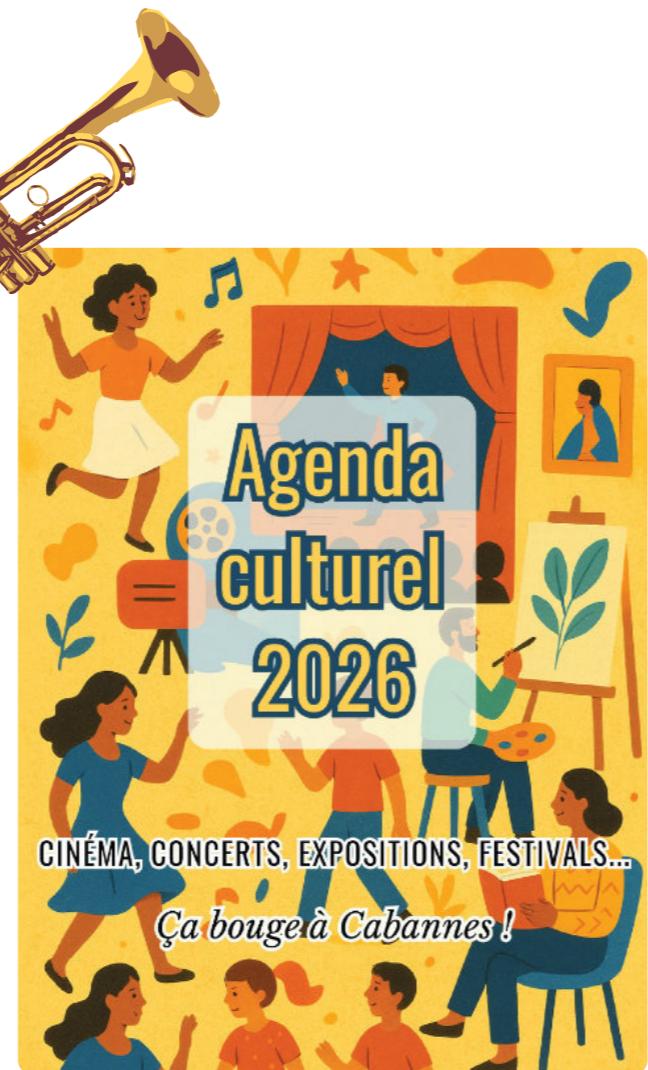
La vie culturelle cabannaise en un seul agenda

L'édition 2026 de l'agenda culturel est disponible ! Ce document rassemble l'ensemble des rendez-vous qui marqueront l'année : concerts, séances de cinéma, expositions, festivals et autres manifestations qui rythmeront la vie de la commune.

Accessible à tous, l'agenda est disponible en ligne sur le site Internet de la mairie grâce au QR code ci-dessous, et en version papier à la médiathèque ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Cet outil pratique vous permet de retrouver en un seul support l'ensemble du programme culturel et de ne manquer aucun événement. Il illustre la diversité et la vitalité de la vie locale, offrant à chacun la possibilité de s'informer facilement et de participer aux temps forts que nous réservera l'année 2026.

L'agenda en ligne



Police municipale

Un label et des moyens renforcés pour la sécurité locale

La commune a participé pour la première fois à la remise du label Ville Prudente, organisée mi-novembre lors du Congrès des Maires de France par l'association Prévention Routière. Ce label distingue les communes investies dans la sécurité routière et la prévention des accidents. Il comporte cinq niveaux de "cœurs" attribués selon la qualité des actions menées et reste valable trois ans. Cabannes a déjà obtenu 2 coeurs, une toute première reconnaissance qui souligne les efforts réalisés pour rendre la circulation plus sûre et améliorer le cadre de vie des habitants.

Dans le même esprit, la police municipale a retrouvé son effectif complet grâce à des recrutements récents. Cette présence renforcée contribue à assurer une vigilance accrue et à accompagner les initiatives locales en faveur de la tranquillité publique et de la sécurité de tous.



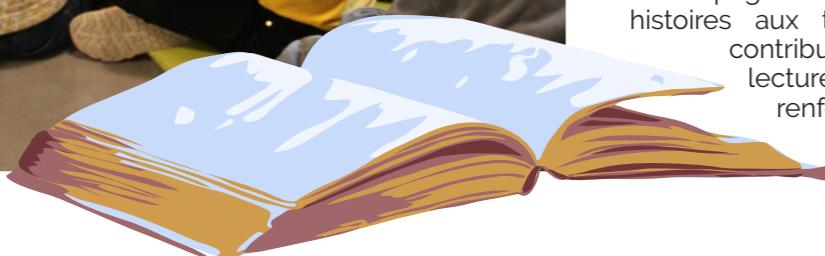
Médiathèque

La médiathèque au service des plus jeunes

La médiathèque Léopold Vidau accueille régulièrement les petits Cabannais afin de leur proposer des moments de découverte et de partage autour du livre et de la culture.

Chaque mardi après-midi, les élèves de l'école Sainte-Madeleine participent à un atelier créatif et culturel, conçu pour stimuler leur imagination et favoriser l'expression artistique. Les plus petits ne sont pas oubliés : les enfants de la crèche viennent une à deux fois par mois pour choisir des livres et écouter une histoire lue sur place.

Le Relais Petite Enfance organise également des visites toutes les deux semaines environ pour les assistantes maternelles de Cabannes, accompagnées par une bénévole qui lit des histoires aux tout-petits. Ces temps d'accueil contribuent à familiariser les enfants avec la lecture dès leur plus jeune âge et à renforcer le lien entre les structures éducatives et la médiathèque.



Communication

Toute l'actualité de Cabannes dans votre poche !

La ville de Cabannes est désormais accessible sur l'application Intramuros, aux côtés des autres communes de Terre de Provence Agglomération. Cette plateforme gratuite permet de retrouver en un seul endroit les informations essentielles : actualités locales, agenda des événements, alertes en temps réel, démarches en ligne et accès direct aux services intercommunaux.

Les contenus sont rédigés et publiés par la mairie ou l'Agglomération, garantissant une information officielle, claire et fiable, sans publicité ni commentaires. L'application propose également des données pratiques comme la gestion des déchets, les horaires des bus scolaires, les offres d'emploi ou encore les informations touristiques.

Chaque utilisateur peut personnaliser ses notifications pour ne recevoir que les alertes qu'il juge utiles et partager facilement les informations souhaitées. Disponible sur App Store, Google Play et AppGallery, Intramuros offre un accès simple et sécurisé à la vie locale de votre territoire.



Une application

Tout Terre de Provence dans votre poche



TERRE DE PROVENCE
est sur Intramuros



Vie associative

Soutenir la vie associative locale : un engagement du quotidien, discret mais essentiel.

Cette volonté ne se résume pas simplement à l'octroi de financement par l'intermédiaire d'une subvention municipale. Il s'agit avant tout d'offrir aux associations la possibilité d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Outre le prêt de matériels et de mini-bus, les associations cabannaises bénéficient d'un accès privilégié à des infrastructures de qualité, entretenues et adaptées.

Ainsi, le dojo vient d'être remanié : après la pose de sacs de boxe flamboyant neufs et l'achat de tatamis, la zone de combat a été sécurisée avec l'installation de plinthes stabilisant les tapis. Les murs de la salle de danse du pôle intergénérationnel s'apprêtent à



accueillir des miroirs pour les répétitions. Et prochainement, dans les salles de stockage, des armoires métalliques sécurisées vont être installées pour l'entreposage du matériel.

Autant d'améliorations concrètes, pensées pour faciliter la vie des bénévoles et des adhérents. Parce que le soutien aux associations ne se réduit pas à une ligne budgétaire.



Enfance jeunesse

Visite du Conseil Municipal des Jeunes à Paris

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Cabannes ont participé à un court séjour à Paris, aux côtés du CMJ de Maillane.

Le programme a permis aux participants de découvrir le Sénat, institution emblématique du patrimoine et de la vie politique française, avec un

temps d'échange accordé par M. Stéphane Le Rudulier, sénateur des Bouches-du-Rhône. Ils ont également pu admirer la Tour Eiffel, la cathédrale Notre-Dame et profiter d'une promenade le long de la Seine avant de regagner la gare.

Cette expérience a offert aux jeunes citoyens une immersion mêlant culture, histoire et engagement civique, contribuant à enrichir leur regard sur les institutions et le patrimoine national.



Dossier spécial

Travaux de la place : une première étape réussie

Un nouvel espace opérationnel pour les usagers

La première phase des travaux de la place, correspondant à la partie située au nord de l'avenue Clotilde Parisot, a été livrée en décembre, soit près de deux mois avant la date initialement prévue. Cette mise à disposition anticipée a permis d'organiser le marché de Noël 2025 sur un espace entièrement opérationnel, offrant aux habitants un cadre renouvelé pour cet événement phare de la fin de l'année.

Parmi les aménagements réalisés figure le nouveau parc de stationnement, ouvert le 10 décembre, qui propose une quarantaine de places. Ce dispositif vient renforcer l'accessibilité du centre-village et faciliter la fréquentation des commerces. Les plantations ont également été effectuées : les essences méditerranéennes, dont certaines étaient indisponibles dans les pépinières régionales, ont été choisies auprès d'une pépinière italienne



Selon une étude de notre prestataire idverde, le projet permet de réduire la température de -4,21° en moyenne sur l'ensemble de la zone.

spécialisée. Ce choix a permis d'offrir une grande diversité de végétaux endémiques, tout en réduisant les coûts, grâce à l'absence d'intermédiaires.

L'aménagement du parvis, en béton désactivé et plantations, a été prolongé jusque devant l'Oustau de Séraphine (ancien bâtiment du primeur O' 4 saisons), bien que cette extension n'ait pas été prévue dans le périmètre initial. Cette décision contribue à renforcer la cohérence et l'esthétique de l'ensemble, en offrant une continuité visuelle et fonctionnelle. Le projet de renaturation de la place augmente fortement les stocks de carbone (+24,88%) et renforce la présence du végétal avec près de 800 m² supplémentaires de surfaces perméables.

Enfin, les revêtements de sol posés distinguent les usages : l'enrobé noir délimite les espaces réservés aux véhicules, tandis que l'ocre identifie les zones de mobilité douce (piétons, cycles). Ce contraste visuel vise à sensibiliser les automobilistes au partage de l'espace et à les inciter à ralentir dans ces zones à priorité piétonne.

Cette première étape marque une avancée significative dans la transformation de la place, en offrant dès à présent un cadre fonctionnel, sécurisé et accueillant, au service des habitants et des visiteurs.

Le saviez-vous ?

Une enquête à grande échelle a montré que le nombre d'accidents liés aux manœuvres de stationnement diminuerait de 30% si les conducteurs se garaient systématiquement en marche arrière. Prenez ce réflexe sur la place pour plus de sécurité !

Cabannes : une place de la mairie rénovée grâce à des aides publiques records

À Cabannes, la place de la mairie, cœur de la commune, est désormais métamorphosée. Les besoins étaient nombreux : l'amélioration du cadre de vie par la végétalisation des espaces et l'implantation d'un nouveau mobilier urbain, le renforcement de l'accessibilité avec des cheminements mieux adaptés pour les personnes à mobilité réduite et pour les piétons, le renforcement de l'identité locale avec une valorisation du patrimoine et une mise en lumière de l'histoire de la commune notamment à travers la construction d'une rigole, la préservation d'une partie de la clôture du parc ou encore une végétalisation 100% issue d'espèces méditerranéennes. Le terreau d'une dynamique commerciale est enfin posé car une véritable offre attractive va pouvoir se développer pour les commerces de centre-ville.

Après plusieurs mois de travaux, cet espace public sera bientôt livré. Il est donc temps de décrire le modèle financier qui a été choisi pour les réaliser : Au total, le montant à financer représente 3 115 200 € TTC (soit 2 596 000€ HT), ce qui constitue un investissement certes majeur, mais pas colossal au regard de la taille de la commune. Ce qui rend cette opération exceptionnelle, c'est qu'elle a vu le jour essentiellement grâce à des subventions importantes accordées par plusieurs financeurs :

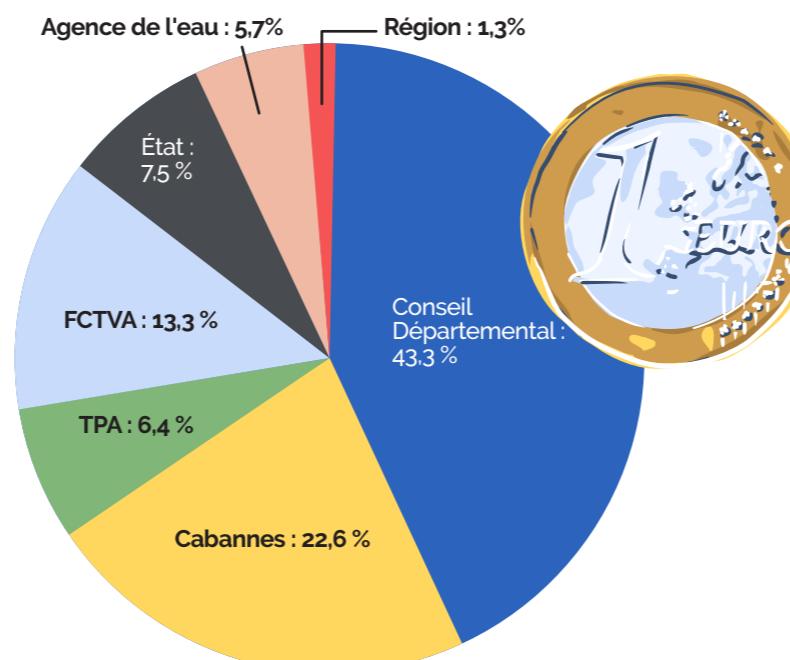
- Tout d'abord, un contrat départemental de transition écologique signé auprès du Conseil Départemental couvre 50 % du coût total, suivi d'aides de l'Etat pour 20% des travaux de VRD et de végétalisation. L'agence de l'Eau, quant à elle, nous a accompagnés à hauteur de 50% pour des travaux de désimperméabilisation, et enfin la Région Sud a versé 1.3%, soit un total de 1 798 689 € de subventions.
- En outre Terre de Provence Agglomération nous versera la somme de 198 000€ liée au réseau pluvial. Ce qui laisse un reste à charge pour la commune de 703 151€ après la compensation du FCTVA sur les investissements. Sachant que Cabannes compte environ 4 500 habitants, cela revient à dire que la réfection de la place de la mairie aura coûté directement 155 € à chacun d'entre nous.

La rénovation de la place de la mairie de Cabannes se classe donc parmi les projets d'aménagement les plus importants de l'histoire de la commune. Les dépenses incluent :

- La réfection complète des sols et des voiries ;
- Le dédoublement du réseau unitaire et l'enfouissement des réseaux secs ;
- La création d'espaces verts et de zones de détente ;
- L'installation d'un mobilier urbain moderne et accessible ;
- Un éclairage public performant et économique ;
- La mise aux normes d'accessibilité pour tous.

Ainsi, la commune a pu mener à bien cette opération ambitieuse sans alourdir la fiscalité locale, dont la part communale n'a pas évolué depuis 2017.

Répartition du financement total TTC



Un emprunt réalisé de 2 000 000€

Dans le but d'optimiser la part d'autofinancement de ce projet, le Conseil municipal a voté en avril dernier la souscription d'un emprunt pour un montant de 2 000 000€. Cet emprunt est un outil répondant à deux objectifs clairs :

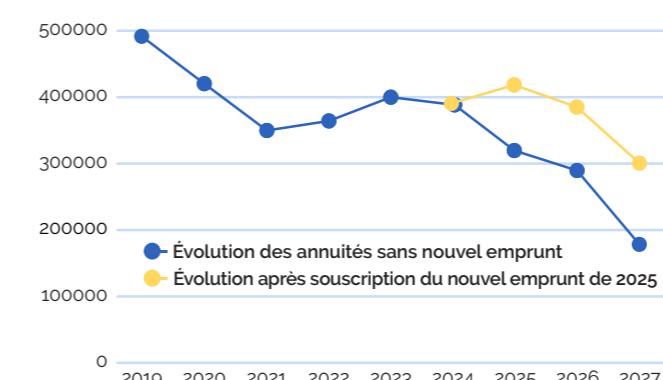
- lisser les dépenses sur une durée d'amortissement longue,
- conforter la trésorerie de la commune

En effet le cap est de laisser des finances saines après la réalisation de ces travaux d'ampleur. Dans ce but, notre volonté a été de ne pas dépasser le montant annuel à rembourser qui existait avant le Covid, soit un maximum de 485 500€ par an, pour un capital restant dû de 4 000 000€ au total (tous emprunts confondus).

Ramener cela à une notion par habitant est plus lisible : 108€ maximum par an pour un capital de 888€ restant dû (tous emprunts confondus).

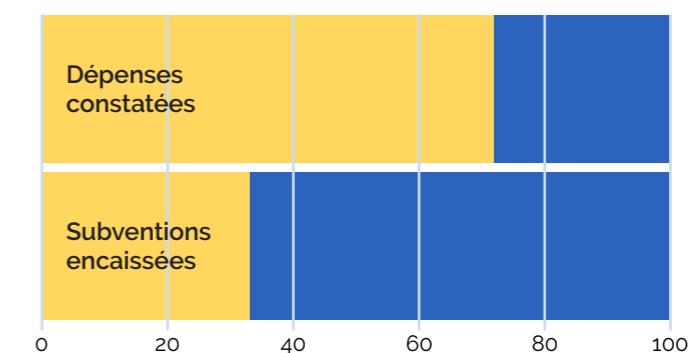
Ainsi dès 2026, le montant des annuités de remboursement sera de 95,36€/an/habitant en intégrant le nouvel emprunt, puis de 66€ en 2027 car d'autres emprunts s'achèveront l'année prochaine.

Évolution du montant des annuités



Le vote unanime du Conseil Municipal en faveur de la souscription du dernier emprunt reflète bien sa projection sereine pour l'avenir de notre commune. Ce vote a permis également d'emprunter à un taux de 3,74% sur 20 ans ; un taux qui pourra être renégocié en cas de baisse des taux directeurs et qui est surtout bienvenu dans un contexte géopolitique très tendu et instable, où leur envolée pourrait se produire dans les années ou les mois à venir. De plus, le déblocage du capital en septembre dernier a offert la possibilité à la commune de s'acquitter immédiatement des factures liées à l'avancée des travaux, une avancée bien plus rapide que prévu ! ... si bien que 72% des dépenses ont été réalisées alors que seulement 33% des recettes ont été encaissées à fin décembre 2025 en raison des délais incompressibles de nos partenaires financiers

Taux de réalisation au 31/12/2025 en fonction des dépenses et des subventions



Un effet levier pour l'économie locale

Cette année ayant été difficile pour les commerces aux abords de la place, une enveloppe de soutien de 225 000€ a été décidée pour compenser leurs pertes, selon des critères établis en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles.

Mais bientôt la place rénovée attirera davantage de visiteurs, bénéficiant ainsi aux commerces qui ont découvert de grandes terrasses devant leur pas de porte, et favorisant aussi leur valorisation.

Nul doute que demain, de nouveaux clients seront attirés et fidélisés par nos commerçants !

Place à la transformation du boulevard Saint-Michel

Dédoublement des voies et espaces piétons renforcés, dans la continuité de la place

La deuxième phase des travaux de réhabilitation du centre-ville a débuté en cette fin d'année 2025 au nord du site, avec le dédoublement des voies du boulevard Saint-Michel. Ce chantier vise à améliorer la fluidité du trafic tout en intégrant de nouveaux équipements. L'avenue Clotilde Parisot accueillera ainsi prochainement des toilettes publiques ainsi qu'une zone de collecte des déchets équipée de containers semi-enterrés, afin de renforcer la qualité des services proposés aux usagers.



Fin 2025, conformément aux préconisations du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Bouches-du-Rhône, une annexe du bâtiment Vilhet, ne présentant pas d'intérêt patrimonial, a été déconstruite. La maison de maître sera ainsi mise en valeur et disposera d'une terrasse côté boulevard Saint-Michel tout en permettant une continuité piétonne le long de celui-ci.

Cette intervention permet l'aménagement d'une esplanade et une meilleure circulation des piétons dans la continuité de la place. Trois passages piétons seront créés à intervalles réguliers le long du boulevard Saint-Michel pour faciliter les déplacements entre le parking Vilhet et le parc Parisot.



Les revêtements conserveront les mêmes codes visuels que sur la place : enrobés noirs pour les espaces dédiés aux véhicules et ocres pour les zones de mobilité douce. La végétalisation reprendra le même panachage d'essences méditerranéennes, garantissant ainsi une continuité paysagère.



Le parking Vilhet restera ouvert durant toute la durée du chantier afin de maintenir l'accès au centre-ville. Les travaux seront menés alternativement sur chacune des voies, permettant de préserver une circulation alternée et d'éviter toute coupure totale du boulevard.

La reprise des travaux a eu lieu mi-janvier, pour une livraison estimée en février.



Actualités

Les infos et événements de Cabannes à ne pas manquer !

Travaux de confortement à la mairie

Lors de la réhabilitation du bâtiment de la mairie en 2014 (qui était auparavant un bâtiment d'habitation, généreusement légué par Mme Clotilde Parisot), un



défaut de mise en œuvre du plancher du premier étage a entraîné des problèmes structurels. Après plusieurs investigations menées par des experts, la commune a engagé en 2024 un recours en garantie décennale. Le rapport d'expertise rendu en octobre 2025 autorise désormais la réalisation des travaux.

À partir de la deuxième quinzaine de janvier, son confortement sera effectué par l'ajout de profilés métalliques. Ces travaux devraient s'achever en mars, avant de laisser place à un nouvel aménagement du hall d'entrée, prévu courant 2026. Les habitants pourront ainsi retrouver leur mairie en fin d'année.

L'ensemble des procédures administratives, recours et expertises nécessaires a représenté un coût à ce jour de 157 000 euros pour la commune. Cette opération marque une étape importante pour assurer la sécurité et la pérennité du bâtiment municipal.

Nouvelle station d'épuration à Cabannes

Démarrés à l'automne 2024, les travaux de construction d'une station d'épuration commune à Saint-Andiol et Cabannes touchent à leur fin. Mise en service en octobre dernier, la nouvelle installation affiche des performances très satisfaisantes. Les deux anciennes STEP communales ont été démolies après désamiantage et extraction des résidus accumulés, dont près de 150 tonnes de lingettes évacuées en filière spécialisée. La Régie des eaux rappelle à cette occasion l'importance de limiter l'usage de ces produits, source de dysfonctionnements dans les réseaux.



Avec une capacité de 13 500 équivalents-habitants, la station couvrira les besoins des deux communes pour les trente prochaines années, tout en renforçant la protection du milieu naturel grâce à un traitement plus performant. L'opération sera achevée d'ici fin mars 2026, une fois les réglages finalisés. Le coût des travaux, estimé à 6 millions d'euros HT, est financé à 50% par le Conseil Départemental, à 7% par l'Agence de l'eau et à 43% par la Régie des Eaux de Terre de Provence.

Un nouveau centre médico-psychopédagogique à Cabannes

Cabannes accueille depuis le 28 août le premier centre médico-psychopédagogique départemental implanté hors de Marseille. Situé route de Saint-Andiol (à côté des services techniques municipaux), le CMPPD des Alpilles a été inauguré le 11 décembre. Ce service, installé dans des locaux mis à disposition par la commune, fait suite à une expérimentation menée depuis 2021 à Nôves. L'équipe réunit plusieurs professionnels de santé et de l'éducation (psychomotricienne, éducatrice, psychologue), ainsi qu'un médecin en téléconsultation.

Le centre accompagne actuellement 50 enfants de 6 à 11 ans présentant des troubles du langage, de l'apprentissage, du comportement ou des difficultés psychomotrices. L'objectif est d'assurer près de 3 500 séances par an.

Cette ouverture renforce l'offre de soins en pédopsychiatrie dans le nord du département et contribue à réduire les inégalités territoriales en proposant une prise en charge de proximité aux familles.



Utiliser l'eau de pluie, un geste simple

Terre de Provence Agglomération propose une aide financière pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, afin de préserver cette ressource et encourager des pratiques responsables. Sont éligibles les modèles hors-sol d'au moins 300L ou enterrés de 2000L minimum, raccordés aux gouttières et équipés d'un filtre. L'aide couvre 50% du prix, dans la limite de 80€ pour un modèle hors-sol et 100€ pour un enterré. Formulaire disponible sur le site de l'Agglomération.

Formulaire disponible sur le site de l'Agglomération



Un nouvel emblème à l'entrée de Cabannes

Un nouvel élément de signalétique vient d'être installé au rond-point de la route de Cavaillon, à hauteur de la zone d'activités de la Plaine. De grandes lettres formant le mot «CABANNES» accueillent fièrement habitants et visiteurs à l'entrée du village.

Cette réalisation, confiée à l'entreprise Espace Enseigne basée à Nîmes, marque une étape supplémentaire dans la mise en valeur de l'identité communale. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une démarche de valorisation des espaces publics et des accès principaux, afin de rendre plus identifiables le village et son environnement.



Programme des festivités municipales de février à juin 2026



Mercredi 18 fév. à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants – Croquette, le chat merveilleux
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mercredi 25 fév. à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants – Les chats au musée
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Samedi 7 mars

Soirée théâtre
19h - Cinéma ! Cinéma !
21h - Ça fait déguisé !
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mardi 10 mars à 20h45

Cabannes fait son cinéma Olympe, une femme dans la révolution
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Vendredi 10 avril

Apéro-ciné Balzac
18h30 - spectacle Illusions perdues
20h30 - projection du film Illusions perdues
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mercredi 15 avril à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants – Félix et le trésor de Morgaa
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)

Mercredi 22 avril à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants
Hola Frida
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mardi 12 mai à 20h45

Cabannes fait son cinéma
Dis-moi juste que tu m'aimes
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)

Samedi 23 mai de 10h30 – 16h30

Fête du Jeu
ALSH Les Marmousets (gratuit et ouvert à tous)

Samedi 23 mai à partir de 17h

Fête de la Bière
Parc Parisot



Mardi 2 juin à 20h45

Cabannes fait son cinéma
Six jours
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Vendredi 12 juin à 20h

Concert groupe The Coverage
Patio du Pôle Intergénérationnel (gratuit et ouvert à tous)

Dimanche 14 juin

Battle de danse, dans le cadre du Festival de danse A Corps Parfait
Parc Parisot (gratuit et ouvert à tous)

Colis de Noël pour les seniors

Comme chaque année, la municipalité de Cabannes, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a attribué les colis de Noël aux habitants âgés de 70 ans et plus. La distribution s'est déroulée les 16, 17 et 18 décembre 2025. En vue de l'édition 2026, les inscriptions des nouveaux bénéficiaires sont d'ores et déjà ouvertes.

Pour cela, il est nécessaire d'avoir 70 ans ou plus dans l'année civile et d'être domicilié à Cabannes.

Les documents requis sont une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi que les coordonnées téléphoniques. Les demandes doivent être déposées auprès du CCAS au 04 90 90 40 49 avant le 15 octobre 2026.



Retour sur le « repas jaune » à la cantine



Lundi 24 novembre les enfants ont profité d'un « repas jaune » imaginé avec enthousiasme par la déléguée de la classe de CP, en concertation avec ses camarades ! Au menu : une salade de maïs et d'œufs durs en entrée, suivie d'un pilon de poulet accompagné de pâtes au cheddar pour le plat. Pour terminer sur une note fraîche et fruitée, les enfants ont dégusté de

l'ananas en dessert. Un moment coloré, gourmand et joyeux, qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands ! Pour éveiller les papilles à de nouvelles saveurs, la cantine propose chaque mois, en plus d'un repas « couleur » : un poisson frais, un burger du mois, la découverte d'un plat régional et celle d'un fromage.

Nouvelles colonnes de tri semi-enterrées

Fin novembre, des travaux ont été réalisés route de Cavaillon pour l'installation des premières colonnes de tri semi-enterrées sur la commune, mises à disposition par Terre de Provence Agglomération, après des travaux de génie civil financés par la commune. Ce nouvel équipement offre un système de collecte plus moderne et pratique, permettant de faciliter le geste de tri pour les habitants tout en améliorant l'intégration des points de collecte dans l'espace public. Le même modèle de colonnes semi-

enterrées sera bientôt opérationnel aux abords de la place de la mairie.

Ces colonnes s'inscrivent dans un projet global visant à renforcer la qualité du cadre de vie et à promouvoir une gestion plus responsable des déchets. Leur mise en place contribue à rendre la collecte plus efficace, à réduire les nuisances et à encourager chacun à participer activement à la préservation de l'environnement.

Réorganisation des modes d'intervention de la gendarmerie

Les permanences de la brigade de gendarmerie de Saint-Andiol, organisées le mardi matin dans les locaux de la mairie annexe, ont enregistré une fréquentation limitée au cours de l'année 2025. Afin de s'adapter aux usages et d'optimiser sa présence sur le terrain, la gendarmerie a donc récemment réorganisé ses modalités d'intervention.

Ce fonctionnement évolue désormais vers des actions plus mobiles, avec une présence renforcée sur la voie publique, à pied ou en véhicule.

La brigade territoriale de Saint-Andiol intensifie ainsi ses patrouilles sur la commune, notamment le mardi matin. Elle peut également être mobilisée, en fonction des besoins, pour appuyer les autres brigades territoriales rattachées à la Compagnie de Salon-de-Provence.

Les habitants sont invités à aller à la rencontre des militaires lors de leurs passages sur le terrain. En cas de besoin ou d'urgence, il convient de composer le 17 ou le 112.

Les associations cabannaises brillent en compétition

Fin novembre, les associations sportives de Cabannes se sont distinguées sur les tatamis et les rings régionaux. À Marseille, lors du championnat K1 style light PACA, la Cabannes Boxing Academy a réalisé une performance remarquable : sur quatre combattants engagés, trois sont montés sur la plus haute marche du podium, parmi plus de 500 compétiteurs venus de toute la région. Une réussite qui témoigne du dynamisme et de la qualité de l'encadrement de cette jeune structure.

Dans le même temps, le Gokan Judo-Jujitsu s'est illustré au championnat départemental de judo organisé à Châteaurenard. Le club cabannais y a décroché une très belle médaille de bronze dans la catégorie cadets, confirmant la progression de ses jeunes judokas et la vitalité de la discipline au sein de la commune.



Permanences Conseil Info Énergie-Environnement

Depuis juillet 2024, Terre de Provence Agglomération met en place dans chaque commune des permanences Conseil Info Énergie-Environnement.

Ces rendez-vous, gratuits et sur inscription, permettent aux habitants de bénéficier de l'expertise du service Transition Énergétique et Ecologique.

Un conseiller accompagne chacun de manière personnalisée sur des thématiques variées : réduction de la consommation d'énergie ou d'eau, rénovation énergétique du logement, changement de système de chauffage ou de climatisation,

installation de solutions renouvelables comme le solaire ou la géothermie, aides financières disponibles, ou encore mise en place de récupérateurs d'eau de pluie.

Objectif : aider les habitants à réduire leur consommation, limiter leur impact environnemental et réaliser des économies durables.

RDV obligatoire 48h à l'avance
pour des entretiens de 30 à 45 minutes



Un accompagnement renforcé pour les jeunes Cabannais

Depuis le mois d'octobre, le dispositif Accompagnement Jeunes Cabannais (AJC) a permis de soutenir quatre jeunes de la commune dans différentes étapes de leur parcours personnel et professionnel. Cet accompagnement individualisé a concerné des domaines variés, tels que l'aide à l'orientation, la création et la mise en page de curriculum vitae, la rédaction de lettres de motivation, la recherche de stages, ainsi que l'aide à la rédaction de courriers à caractère professionnel ou scolaire.

Le dispositif AJC offre ainsi aux jeunes Cabannais un appui concret et adapté à leurs besoins, en les

aidant à structurer leurs démarches et à préciser leurs projets. Il s'inscrit dans une volonté de la commune de favoriser l'autonomie et l'insertion des jeunes, en leur apportant un soutien de proximité, accessible et personnalisé.



Conformément aux dispositions du Code électoral (article L.52-1) et afin de respecter le principe de neutralité applicable aux supports de communication municipaux en période pré-électorale, la tribune du groupe de la majorité municipale n'est plus publiée, et ce jusqu'à la tenue du scrutin de mars 2026. J'ai fait le choix, et j'ai demandé aux élus du groupe majoritaire, de garantir le respect de ce principe tout au long de la période pré-électorale qui a débuté le 1er septembre.

Gilles MOURGUES
pour le Groupe majoritaire
« Vivons Cabannes Autrement »

Chères Cabannaises et chers Cabannais,

A l'heure où nous écrivons ces quelques mots qui nous sont autorisés, les fêtes de fin d'année s'approchent, laissez-nous donc vous les souhaiter festives et entourés de vos proches.

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui n'auront pas la chance d'être dans ce cas quelle que soit leur origine, leur lieu d'habitation ou leur situation économique.

Donc l'année 2026 aura déjà pointé le bout de son nez avec des échéances importantes pour notre village.

Quelles que soient nos convictions, nous ne pouvons que vous inciter à remplir votre devoir de citoyen dont le résultat sera scellé le dimanche 15 mars 2026 au soir.

Espérons que cette campagne électorale déjà bien engagée, se fera dans le cadre d'un débat apaisé, riche de confrontations d'idées et de propositions pour les années à venir dans notre village.

Chers amis, c'est avec grand plaisir qu'à la lecture de ce petit mot, nous vous souhaitons également, Claude UHL et moi-même, de bonnes fêtes et nos meilleurs voeux de santé, de bonheur, de fraternité et surtout de PAIX pour cette année 2026.

François CHEILAN - Claude UHL,
Groupe d'opposition Action et Confiance pour Cabannes

Une maison de santé à Cabannes : future réalité ou utopie ?

A la lecture récente du journal La Provence, nous constatons que les projets de la municipalité ne manquent pas pour 2026 et les années à venir.

Ces projets (tels que la construction d'une piste pour sports de glisse en extérieur ou celle d'un gymnase omnisports) contribueront à la vie sportive et au dynamisme de notre commune. Nous nous en réjouissons. Mais un besoin essentiel reste toujours sans réponse : la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire. Depuis plusieurs années, de nombreux habitants nous interpellent chaque semaine sur un sujet bien plus urgent : l'accès aux soins.

Avec la baisse du nombre de médecins, les délais pour obtenir un rendez-vous s'allongent et certaines familles doivent se déplacer loin pour se faire soigner. C'est pourquoi nous considérons que la création d'une maison de santé pluridisciplinaire doit être maintenant la priorité pour la commune.

Elle permettrait d'attirer de nouveaux professionnels, de faciliter les soins de proximité et de garantir un service essentiel pour tous.

Nous continuerons donc à porter cette demande avec vous, pour que notre commune se développe de manière équilibrée : loisirs, sport... mais aussi et surtout... santé.

André RATTIER et Jean-Louis CLOEZ
Pour le groupe Utile pour Cabannes



Bienvenue à...

FERIAD Ily
né le 2 octobre 2025

FANARA Mattéo
né le 15 octobre 2025

ELQARFADI Wassim
né le 18 octobre 2025

Bienvenue à ces nouveaux petits Cabannais et Cabannaises !

Chers parents, n'oubliez pas de venir à la Médiathèque retirer le livre offert pour chaque naissance !

Ils se sont unis...

Mariages

CHAVES David
et **MICHEL Laetitia**
le 15 novembre 2025

PACS

TALLET Florian et DUPRÉ Julie
le 7 novembre 2025

FOURNIER dit CHABERT
Antonin et **GRENIER Sophie**
le 10 décembre 2025

GAYAN Yves
et **MONTEIRO Elisabeth**
le 9 janvier 2026

DELVIGNE Renaud
et **HANSEN Mia**
le 13 janvier 2026



La mairie adresse ses plus chaleureuses félicitations aux heureux couples !

Ils nous ont quittés...



FOUQUE Patrick
le 29 octobre 2025

MOLINAS André
le 8 novembre 2025

VIDOR Franck
le 24 novembre 2025

CHAMAS Aimé
le 7 décembre 2025

POUSSE Jacky
le 20 décembre 2025

HALLAIS Sébastien
le 28 décembre 2025

REYNAUD Gilles
le 30 décembre 2025

VIDAU Vve BOTRINI Paulette
le 31 décembre 2025

BOUSS Ali
le 11 janvier 2026

REYNAUD née GOUNIN Marie-Claude
le 14 janvier 2026

FRA née ALMERICH Carmen
le 15 janvier 2026

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs proches.



Mairie

Mairie Accueil	04 90 90 40 40
Service Urbanisme	04 90 90 40 52
Marchés Publics - Agriculture	04 90 90 40 53
Service Comptabilité	04 90 90 40 51
Service État Civil Élections Cimetière Aff. Militaires	04 90 90 40 57
CCAS/ Emploi - Logement Social	04 90 90 40 49
Centre de Loisirs Les Marmousets	04 90 95 28 01 06 72 56 20 74
Guichet Unique Enfance Jeunesse	04 90 90 40 58 06 72 57 73 33
Restaurant Scolaire	04 90 95 36 68
Vie associative	04 32 61 47 97
Médiathèque - Tourisme	04 90 90 47 96
Centre Socio Culturel	04 32 61 47 97
Police Municipale	04 90 90 40 41
Ramassage des ordures ménagères tri sélectif Terre de Provence Agglomération	04 32 61 96 30

Permanences

Conseillère Numérique Mercredi de 13h30 à 17h30 - et jeudi de 8h30 à 12h30 sur RDV	06 22 54 42 72 07 77 84 92 33
--	----------------------------------

Assistante sociale MSA Madame CREGUT (financier : RSA/maintien à l'emploi) Sur rdv UNIQUEMENT	04 91 16 58 85
---	----------------

Caisse d'Allocations Familiales Secrétariat Assistants Sociaux Arles Appeler l'après-midi au 04 88 65 82 67 Pour prise de rendez-vous : 04 88 57 32 23 Premier lundi du mois - Espace Intergénérationnel la Durance	
--	--

R.P.E (Relais Petite Enfance) 3ème lundi de chaque mois /centre socio culturel 9h00 à 12h00 Permanence téléphonique et rencontres avec les familles sur rdv	07 85 63 46 72
---	----------------

PMI consultations des nourrissons 1er vendredi du mois - 9 h à 12 h 00 sur rdv Espace Intergénérationnel la Durance - Salle Espace Jeunes	04 13 31 75 86
--	----------------

Mission locale 3ème mardi du mois - 14h00 à 16h30 Espace Intergénérationnel la Durance	04 32 62 09 56
--	----------------

Assistance Sociale régime général Tous les lundis - Espace Intergénérationnel la Durance - Maison Départementale de la Solidarité de Chateaurenard	04 13 31 75 86
--	----------------

Architecte conseil 4ème vendredi du mois sauf en août, de 13h30 à 16h30 sur RDV - mairie annexe	04 90 90 40 40
---	----------------

SOLIHA Amélioration de l'Habitat - 2ème jeudi du mois sans rendez-vous - 9h00 à 12h00 Espace Intergénérationnel la Durance	04 90 49 84 79
--	----------------

Syndicat des arrosants - A.S.A. Mardi et Jeudi - 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00	04 90 94 17 73
--	----------------

CFP Terre de Provence (conseil info énergie environnement) Le 4ème lundi du mois de 9h à 12h - Espace Intergénérationnel la Durance	
--	--

ATOL (à destination des personnes bénéficiant du RSA) Tous les mardis de 8h30 à 12h - Espace Intergénérationnel la Durance	
--	--

Relais ados parents Tous les mercredis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Espace Intergénérationnel la Durance	
--	--

Delta Sud Formation 2ème et 4ème vendredi du mois de 8h30 à 12h30 Espace Intergénérationnel la Durance	
---	--

Numéros utiles santé

Médecins

Docteur REJO Yvan et Dr NAE-REJO Maria 16 bd Laurent Dauphin	04 90 95 22 22
Docteur DURA Monique - 1 rue de l'Horloge	04 90 95 36 06
Docteur BONNET Pascale - 16 bd Laurent Dauphin	04 90 95 39 43

Infirmiers

Cabinet Infirmier GARCIA Cynthia et LOUCHART Aurélie 3bis rue des Prés	06 08 02 26 25
---	----------------

Cabinet IDE FM - 6bis route de Cavaillon	06 16 75 85 24 06 95 60 48 85
--	----------------------------------

LANDRU Karine - 5 place de la Mairie	06 35 21 06 23
--------------------------------------	----------------

MONTEMONT Hervé - 5 place de la Mairie	04 32 61 49 37 06 30 56 42 91
--	----------------------------------

RIPOLL Joëlle et BOSC Catherine 7 place de la Mairie	06 89 67 37 93 06 28 84 00 61
---	----------------------------------

Pharmacies	
-------------------	--

Pharmacie du



AGENDA

De février à septembre 2026



- Mercredi 11 février - 14h30 à 16h**
Atelier créatif
Médiathèque Léopold Vidau
- Vendredi 13 février - 18h30**
AG Centre de Vacances et de Loisirs
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Vendredi 20 février - 18h30**
AG Donneurs de sang bénévoles
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Mardi 24 février - 18h30**
AG de l'association Assistantes Maternelles Agréées
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Jeudi 26 février - 14h30**
Goûter des ainés
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Vendredi 27 février 18h**
AG Les Amis du Vieux Cabannes
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Samedi 28 février**
Loto association Li Recouleto
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Du 2 mars au 11 avril**
Exposition des œuvres de Marielle Vidal et Christian Ségura
Médiathèque Léopold Vidau
- Samedi 7 mars - 10h à 12h**
Atelier peinture et dessin
Médiathèque Léopold Vidau
- Mardi 10 mars - 18h30**
Assemblée Générale de l'Amicale des Employés Municipaux
Salle de réunion

- Mercredi 18 mars - 14h30 à 16h**
Atelier créatif
Médiathèque Léopold Vidau
- Vendredi 20 mars - 17h45**
Course solidaire des enfants
Organisée par l'école Sainte-Madeleine Stade
- Samedi 28 mars - 10h à 12h**
Journée portes ouvertes
École Sainte-Madeleine
- Jeudi 2 avril - 9h à 15h**
Forum Objectif Emploi 8ème édition
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Vendredi 3 avril - 17h**
AG Charrette de la Saint-Michel
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Samedi 4 avril - 18h**
Soirée loto de l'APEL Sainte-Madeleine
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Mardi 7 avril - 18h**
AG ES13
Salle seniors
- Mercredi 8 avril - 14h30 à 16h**
Atelier créatif
Médiathèque Léopold Vidau
- Du 6 au 25 mai**
Exposition du club de peinture du Foyer Rural
Médiathèque Léopold Vidau
- Mercredi 13 mai - 14h30 à 16h**
Atelier créatif
Médiathèque Léopold Vidau
- Samedi 16 mai**
célébration des 25 ans de Li Recouleto

- Samedi 16 mai - 11h**
Assemblée générale de l'ADMR Cabannes St Andiol Verquières, suivie d'un apéritif et d'un repas
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Samedi 23 mai - 17h**
Fête de la Bière
Parc Parisot
- Du 2 au 24 juin**
Exposition des œuvres des enfants des écoles et des ateliers créatifs
Médiathèque Léopold Vidau
- Samedi 13 juin**
AG Stade Cabannais
Buvette du complexe sportif
- Samedi 20 juin**
Fête de la Musique
- Mercredi 24 juin - 14h30 à 16h**
Atelier créatif
Médiathèque Léopold Vidau
- Samedi 4 juillet**
La Nuit du Blues
Arènes
- Lundi 13 et mardi 14 juillet**
Fête Nationale
- Du vendredi 24 au mardi 28 juillet**
Fête de la Madeleine
- Samedi 29 et dimanche 30 août**
Fest'In Geek
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Samedi 5 septembre**
Forum des Associations
Centre socio-culturel Gabriel Chaîne
- Samedi 19 septembre**
Journée du Patrimoine
Patio du Pôle Intergénérationnel

L'agenda présenté est établi sous réserve des informations communiquées à la date de clôture de l'édition ; il se peut que certains événements ne soient pas recensés.

